

Fêtes en cascades

Inauguration
des cascades
restaurées
du Domaine
départemental
de Sceaux

DOSSIER
DE
PRESSE

18-19 septembre 2021



#DestinationHautsdeSeine

CONTACT PRESSE

Célia Dahan

Tél. : 01 47 29 32 32

cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

Sommaire

Sommaire (p 2)

Communiqué de presse (p 3/4)

Dossier de presse

I - Partie historique (p 5)

- Des ouvrages hydrauliques créés en raison et en fonction de la typologie du site
- Octogone et cascades imaginées par Le Nôtre et inaugurées par Louis XIV

II - Trois siècles d'existence marqués par différentes phases de rénovation (p 6/7)

- 1683-1690, l'époque de Seignelay
- Le parc à l'époque du duc du Maine, du comte d'Eu, et du duc de Penthièvre
- 1828-1923, l'époque des Trévise
- Le réaménagement des grandes pièces d'eau au XX^e siècle

III - L'architecte Léon Azéma redonne vie cascades et aux bassins (p 7/8)

- Une inauguration en grande pompe le 24 juillet 1935
- Les Mascarons de Rodin

IV – En quoi consistait cette nouvelle opération de restauration ? (p 8/10)

- L'origine du projet et présentation
- Remise en état des perrés (éléments en maçonnerie)
- Les mascarons de Rodin
- Une nouvelle passerelle pour la promenade et les activités nautiques
- Un travail également à destination de la flore et de la faune locales

V – Les 18 et 19 septembre, jeux d'eau spectaculaires et balades nautiques pour fêter la rénovation des cascades ! (p 10)

VI - Les grands travaux à venir au Domaine départemental de Sceaux (p 11)

- La stratégie Nature du Département des Hauts-de-Seine en action

VI - Avant / Après en photos (p 12/14)

VII – Annexe (p 15)

Communiqué de presse

LES CASCADES ET LES BASSINS DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX INAUGURÉS APRÈS 20 MOIS DE TRAVAUX

Vendredi 17 septembre à 11 heures

Chaque année, 3,5 millions de visiteurs arpentent les allées du Domaine départemental de Sceaux. Au-delà de l'aspect architectural et des espaces paysagers majestueux, les bassins, jets d'eau et autres cascades contribuent à cet engouement. Conscient de cet atout, le Département des Hauts-de-Seine, propriétaire du site, a voulu offrir une cure de jouvence aux ouvrages hydrauliques. Après 20 mois de travaux, l'ensemble a repris vie, vendredi 17 septembre, lors d'une inauguration spectaculaire. Ce dispositif renforcé, composé d'animations et jeux d'eau supplémentaires installés par une société spécialisée et d'embarcations pour voguer sur les canaux, restera accessible pour les Journées européennes du patrimoine, samedi 18 et dimanche 19 septembre.



© CD92_Willy Labre

Imaginé par le célèbre jardinier André Le Nôtre, les ouvrages hydrauliques du Domaine départemental de Sceaux avaient été créés en raison de la nature marécageuse du site, à certains endroits. Inaugurés par Louis XIV en personne, en 1677, les cascades ont, depuis, traversé la révolution française et les trois dernières guerres avec plus ou moins de dégâts.

Des cascades imaginées par Le Nôtre, inaugurées par Louis XIV et sublimes par Azéma

L'architecte Léon Azéma aura assurément marqué de son empreinte et son talent, les pièces d'eau du Domaine départemental de Sceaux. On lui doit l'aspect actuel des cascades, dans un style Pop Art, mais aussi l'utilisation des **8 macarons conçus par le sculpteur Auguste Rodin**. **Initialement prévus pour les fontaines des jardins du Trocadéro**, ces visages en fonte avaient été démontés, puis stockés, pendant plusieurs décennies.

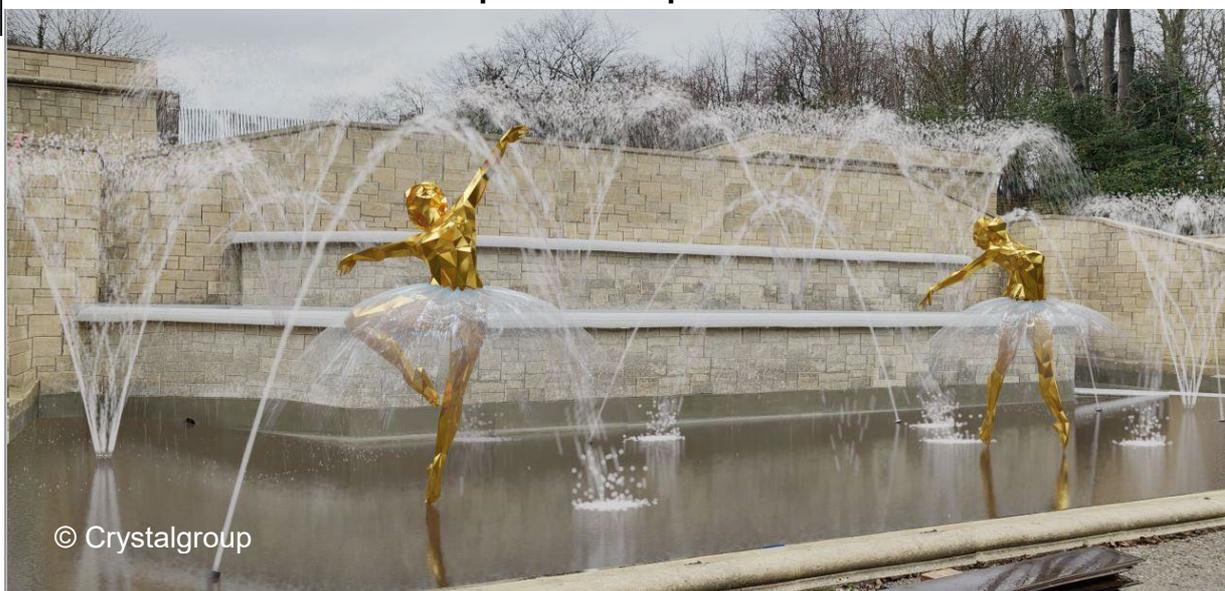
Inauguré en 1935 par le Président de la République Albert Lebrun, le travail d'Azéma a été restauré à plusieurs reprises. Après 20 mois de chantier et quatre ans d'arrêt, les cascades et les jeux d'eaux ont retrouvé leur activité, vendredi 17 septembre.

20 mois de chantier et 9,5 M€ investis pour restaurer cascades, jets d'eau et bassins

Le Département des Hauts-de-Seine a ainsi investi 9,5 millions d'euros et fait appel à 6 entreprises spécialisées pour rafraîchir les 9 niveaux de cascades, les macarons, les éléments en maçonnerie et/ou les murs des bassins du perron, du rond de la Duchesse, du Grand canal, du canal de Seignelay et du bassin de l'Octogone ([notre vidéo des travaux](#)).

En plus de l'important travail paysager, des interventions sur les allées à l'intérieur des cascades, de l'installation de nouveaux végétaux ou de la mise en place de dispositifs de franchissement pour les batraciens, [une passerelle de 22 mètres de long et 6 mètres de large a fait son apparition sur le canal de Seignelay](#). Une réapparition en réalité puisque des gravures témoignent de l'existence d'une passerelle similaire au XVII^e siècle.

La Fête des cascades se poursuit, tout le weekend, pour les Journées européennes du patrimoine



Pour célébrer cette opération d'envergure, le Département des Hauts-de-Seine prolongera cette inauguration spectaculaire à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, **samedi 18 et dimanche 19 septembre**, au Domaine départemental de Sceaux.

En plus de ces cascades rénovées, des jeux d'eau monumentaux seront installés par la société Crystalgroup ([qui travaille aux quatre coins du globe sur des shows réputés](#)). Ils **animeront les plans d'eau de l'allée de la Duchesse jusqu'au bassin de l'Octogone de 9 à 19 heures**. En parallèle, et dans l'idée de rester autour du thème de l'eau, des embarcations inviteront les visiteurs à **voguer sur le Grand canal de 14 à 18 heures**.

Autre temps forts au Domaine de Sceaux, [l'exposition consacrée à Jacques-Zwobaba](#) aux Anciennes écuries (de 14 heures à 18h30) et **le Petit château** (de 11 heures à 18h30), **fraîchement rénové**, et chargé d'accueillir pendant 4 ans les œuvres qui seront installées au futur musée du Grand Siècle, **ouvriront également leurs portes gratuitement**.

[Retrouvez notre dossier de presse des Journées européennes du patrimoine sur les 6 sites départementaux mobilisés](#)

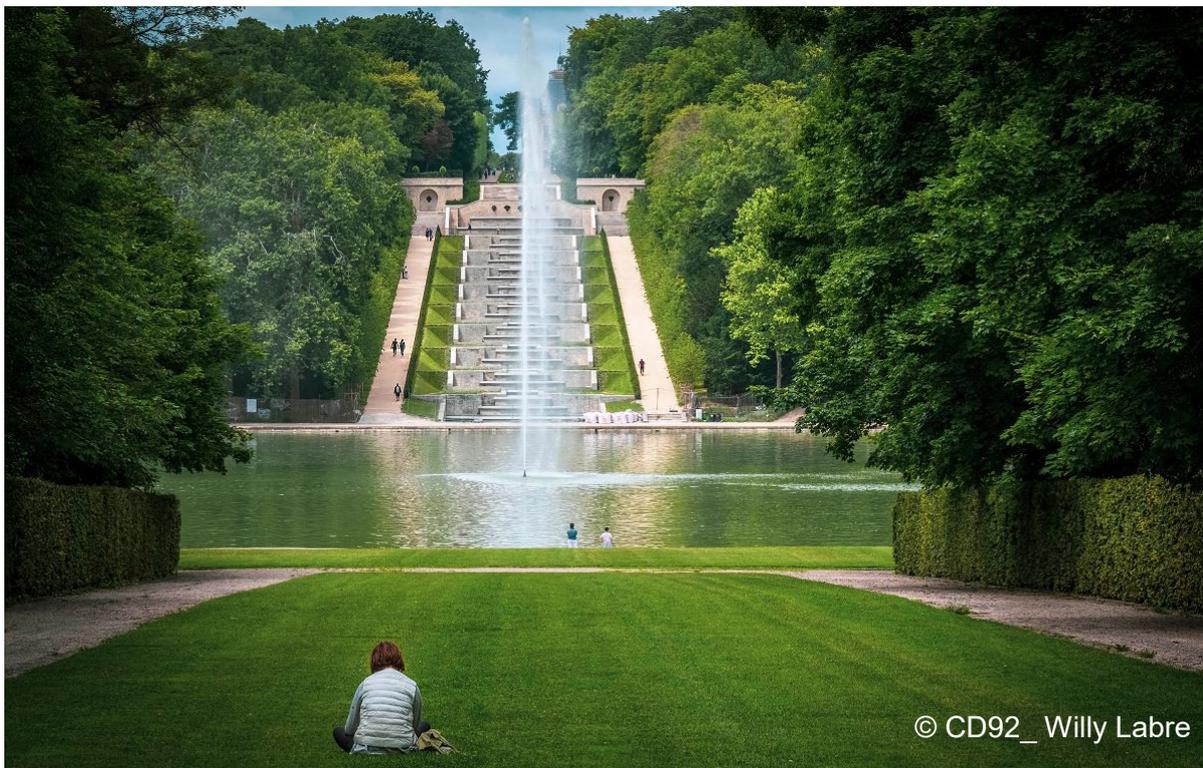
Contact presse

Célia Dahan

tel. 01 47 29 32 32

Email : cdahan@hauts-de-seine.fr

Dossier de presse



© CD92_ Willy Labre

I - Partie historique

Des ouvrages hydrauliques créés en raison et fonction de la typologie du site

Le Grand canal, le Petit canal (dit de Seignelay), le bassin de l'Octogone et les bassins en cascades forment un ensemble exceptionnel, au même titre que les ouvrages hydrauliques d'autres grands domaines historiques : Saint Cloud, Versailles, Chantilly ou Fontainebleau.

Il n'y a pas lieu de les comparer entre eux, puisqu'ils sont tous différents, nés de circonstances géographiques particulières, que leur créateur a su exploiter pour le plaisir des commanditaires, bien souvent royaux.

Au XVII^e, le vallon de l'Aulnay s'écoulait depuis le plateau de la forêt de Verrières jusqu'à son point le plus bas, à Antony, où il se jetait dans la Bièvre - elle-même rejoignant la Seine. C'est naturellement en fond de vallon que se trouve les zones humides. En lieu et place du Grand canal et l'Octogone, se trouvait **une zone humide et marécageuse, une sorte de « mer morte »** comme aimait l'appeler à l'époque, qu'il a fallu aménager et embellir.

Octogone et cascades imaginés par Le Nôtre et inaugurés par Louis XIV

Rien d'impossible pour le génie du célèbre jardinier André Le Nôtre, officiant sous la commande du Grand Colbert, puis de son fils, le marquis de Seignelay. Le bassin de l'Octogone et les cascades sont **inaugurés en 1677**, par le roi Louis XIV en personne. 10 ans plus tard, le Grand canal fût creusé, puis le Petit canal en 1690, terminant ainsi l'ensemble du plan d'eau actuel.

Les dimensions de ces ouvrages imposent le respect : **1 km de long** pour le Grand canal, qui avec le bassin de l'Octogone et le Petit canal couvrent + de **7 ha de plan d'eau**. On peut difficilement imaginer les milliers de terrassiers à l'œuvre, qui **à la bêche, à la pioche, à la brouette et à la force des bras** ont excavé l'argile, nivelé le terrain et canalisé ces eaux.

Et encore, **ce qui est visible n'est que la partie émergée de l'iceberg...** Car pour alimenter ce volume gigantesque et l'agrémenter de jets d'eau, il a fallu entreprendre des travaux de collecte et de conduite des eaux qui dépassent largement le périmètre du parc. Le réseau de drainage partait du plateau de Clamart, pour se déverser dans l'étang Colbert au Plessis-Robinson. L'écoulement se poursuivait, via l'aqueduc Colbert (dont on peut admirer la maçonnerie dans le domaine de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry), jusqu'aux bassins réservoirs, anciennement situés près du jardin de la Ménagerie, avant d'alimenter les différents bassins du parc.

II - Trois siècles d'existence avec différentes phases de rénovation



En trois siècles d'existence, la vie de ces ouvrages n'a pas été un long fleuve tranquille. Marqué par des périodes de moindre entretien, parfois d'abandon, parfois de saccages (**la révolution française, et les trois dernières guerres qui se sont succédées**), le domaine a bien souffert. Il a changé, évolué, mais finalement résisté dans sa globalité. Des restaurations ont été nécessaires, et les cascades ou les bassins en ont logiquement profité.

1683-1690, l'époque de Seignelay

Le marquis de Seignelay, fils de Colbert, agrandit et enrichit le parc de son père, en faisant appel, comme lui, aux plus grands artistes de son temps. Sur les terrains marécageux appartenant au territoire de Châtenay, Seignelay fait creuser le Grand canal, long d'un kilomètre. Des aménagements réalisés très rapidement. Les terrains sont achetés en 1687 et les travaux se terminent l'année suivante. **En 1690, la jonction du Grand canal avec l'Octogone est réalisée grâce à la création du canal de Seignelay.**

Le parc à l'époque du duc du Maine (1699-1753), du comte d'Eu (1753-1773) et du duc de Penthièvre (1775-1793)

À l'époque du duc du Maine, le parc connaît peu de transformations. Manquant d'entretien, les réservoirs, fontaines et jets d'eau se dégradent. Dans les années 1720, le duc lance une importante campagne de travaux. Le Grand canal et le réservoir des cascades sont notamment restaurés.

Le comte d'Eu, fils du duc, effectue, lui aussi, peu de changements. Le parc est néanmoins bien entretenu : nettoyage du Grand canal, empoissonnement des pièces d'eau...

L'époque du duc de Penthièvre marque également peu de différences par rapport à celle du comte d'Eu. **L'aspect général du parc se maintient donc durant un siècle.**

1828-1923, l'époque des Trévises

Après la **période révolutionnaire**, pendant laquelle le parc va subir des **dégradations importantes**, il ne reste guère de souvenirs de l'ancien parc. Le duc et la duchesse de Trévises s'efforcent alors de lui rendre son aspect initial. Le Grand canal, l'Octogone et le canal de Seignelay et les conduites permettant d'animer les jeux d'eau sont restaurés.

Le réaménagement des grandes pièces d'eau au XX^e siècle

Un parc est en **mauvais état lors de son rachat par le Département de la Seine en 1923**. L'Octogone et le Grand canal ne sont pas épargnés : « *Le couronnement du mur de berge est en mauvais état, éboulé par places, les moellons sont disjoints par les broussailles et les rejets. L'extrémité nord [...] est presque entièrement comblée. Le canal est en grande partie envahi par les roseaux, notamment dans le bassin central* », relate Charles Demorlaine, conservateur des promenades de la Ville de Paris, en 1924.

Le château et le parc entraînent ainsi dans le domaine public, notamment grâce à la persévérance d'un ancien maire de Sceaux, Jean-Baptiste Bergeret de Frouville, qui se désolait de voir le domaine abandonné et menacé d'être revendu à des promoteurs (son buste se trouve dans le bosquet de Pomone, non loin de l'entrée du parc à côté de l'église).

III - L'architecte Léon Azéma redonne vie aux cascades et bassins

Léon Azéma, premier Grand prix de Rome en architecture (en 1921), architecte de la Ville de Paris chargé des promenades et des expositions, puis architecte divisionnaire du Département de la Seine a été déterminant dans la réhabilitation des espaces d'eau du Domaine de Sceaux, dans les années 30.

En 1925, le Grand canal et le bassin de l'Octogone sont classés au titre des monuments historiques. Mais, avant de rouvrir le parc, d'importants travaux ont été nécessaires. La remise en état des pièces d'eau débute en **1930 : l'Octogone et le Grand canal sont vidés et curés.** Les **berges de ce dernier sont stabilisées.** Un **nouveau système d'adduction d'eau avec stations de pompage dans la nappe phréatique** vient remplacer l'aqueduc d'origine venant de l'étang Colbert, endommagé par l'urbanisation.

Une inauguration en grande pompe le 24 juillet 1935

Azéma repense entièrement les cascades, impossible à restituer dans leur état d'origine après la Révolution. Il conçoit l'ouvrage actuel dans un **style Art déco** en vogue à l'époque. Ce nouvel ensemble compte ainsi un buffet d'eau, 2 grottes latérales ornées de mascarons (*voir ci-après*) et 9 bassins à déversoirs agrémentés de 22 jets d'eaux. Ces travaux sont exécutés en plusieurs phases entre 1932 et 1935. 7000 m³ de terre sont évacués pour niveler le terrain, réaliser les fondations et les chambres techniques en souterrain.

Le parc ainsi restauré est inauguré le 24 juillet 1935, **par le Président de la République, Albert Lebrun**, lors d'un bel après-midi, nous rapporte un journaliste de l'Echo de Paris (*article en fin de dossier de presse*), qui définit le parc comme « un petit Versailles aux Portes de Paris », encore trop peu visité.

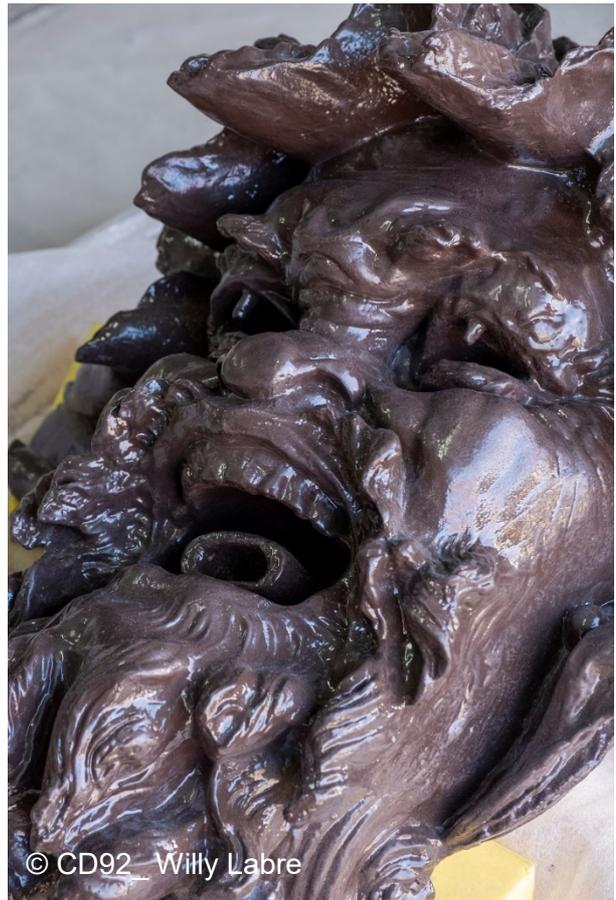
Les Mascarons de Rodin

Les cascades de Sceaux sont ornées de 8 mascarons en fonte, **conçus par Auguste Rodin en 1878, initialement pour les fontaines des jardins du Trocadéro.**

Démontés vers 1890, les mascarons sont entreposés pendant plusieurs décennies, avant d'être remis en scène par Léon Azéma. Ces mascarons sont **classés Monuments Historiques depuis 2000.**

IV – En quoi consistait cette nouvelle opération de restauration lancée en 2016 ?

La campagne de restauration des berges en perrés du Grand et Petit canal, de l'Octogone, des bassins des cascades, de leurs jets d'eau, et des Mascarons de Rodin a été lancée en 2016, par le Département des Hauts-de-Seine. Les travaux ont été conduits sous la maîtrise d'œuvre de Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques.



Ces opérations ont été complétées par la réintroduction d'un ponton sur le Petit canal de Seignelay et d'un embarcadère du côté de la Grenouillère, au sud du Grand canal. Ce chantier de **20 mois**, d'un montant global de **9,5 M€**, **a été entièrement pris en charge par le Département des Hauts-de-Seine.** Il a impliqué 6 entreprises spécialisées pour :

- Le terrassement et le génie civil (Terideal Segex) ;
- La consolidation des sols par injections (Uretek France) ;
- Les réseaux et fontainerie (Terideal Segex) ;
- La maçonnerie, le béton et les pierres de taille (Dubocq) ;
- Les ouvrages d'art et le pont du Petit canal (Terideal Segex / ECMB SAS)
- La restauration des Mascarons de Rodin (Tollis) ;
- Les travaux paysagers et plantations (Robert Paysages).

L'origine du projet

En 2016, des **désordres** sont apparus dans les cascades et des **fissures** se sont créées dans les bassins déversoirs en raison des **mouvements du sol argileux et d'une infiltration excessive d'eau.** Les cascades ont alors été arrêtées près de 4 ans avec un important programme de restauration.

Les travaux ont porté sur les 9 niveaux de cascades, les bassins du perron et le bassin rond de la Duchesse. Les maçonneries en pierres et en béton, les margelles et les déversoirs ont été réparés. Les chambres enterrées situées sous les bassins des cascades ont été drainées et assainies. L'ensemble de l'ouvrage a été nettoyé de toutes salissures, mousses, lichens, etc. La machinerie hydraulique, qui date des années 1990, a aussi été revue.

Remise en état des perrés (éléments en maçonnerie)

La restauration portait aussi sur les perrés maçonnés du Grand canal, du canal de Seignelay et du bassin de l'Octogone. Les assises de pierres des perrés affichaient des dégradations liées à l'érosion et au phénomène de batillage (remous). À certains endroits, les perrés menaçaient de tomber à cause de la poussée de terres.

Le travail portait sur les parties visibles et sur les parties situées sous l'eau. Pour ce faire, les bassins n'ont pas été vidés en totalité pour éviter la décompression des terres. Une partie des travaux de confortation devra être réalisé en milieu subaquatique pour éviter l'altération de l'étanchéité naturelle sur le fond et les parois des bassins.

Sur la partie nord-est du Grand canal **le mur a été totalement reconstruit** : pour cela il a été mis localement à sec à l'aide d'un dispositif de batardeaux. Les perrés de l'Octogone ont été équipés de nouvelles dalles en pierre pour constituer la margelle.

[Retrouvez notre vidéo tournée lors de cette phase du chantier](#)

Une nouvelle passerelle pour la promenade et les activités nautiques



Certaines gravures du XVII^e laissaient apparaître une passerelle en bois traversant le canal de Seignelay. Suivant cette idée, un pont de **22 mètres de long et 6 mètres de large** a été érigé au même endroit. Le tout complété par un ponton destiné à recevoir des barques - afin de permettre la mise en place d'une activité de promenade en bateau sur le Grand canal. Techniquement, un platelage en bois de chêne repose sur une structure métallique qui est elle-même supportée par des piles maçonnées.

[Retrouvez notre vidéo tournée lors de cette phase du chantier](#)

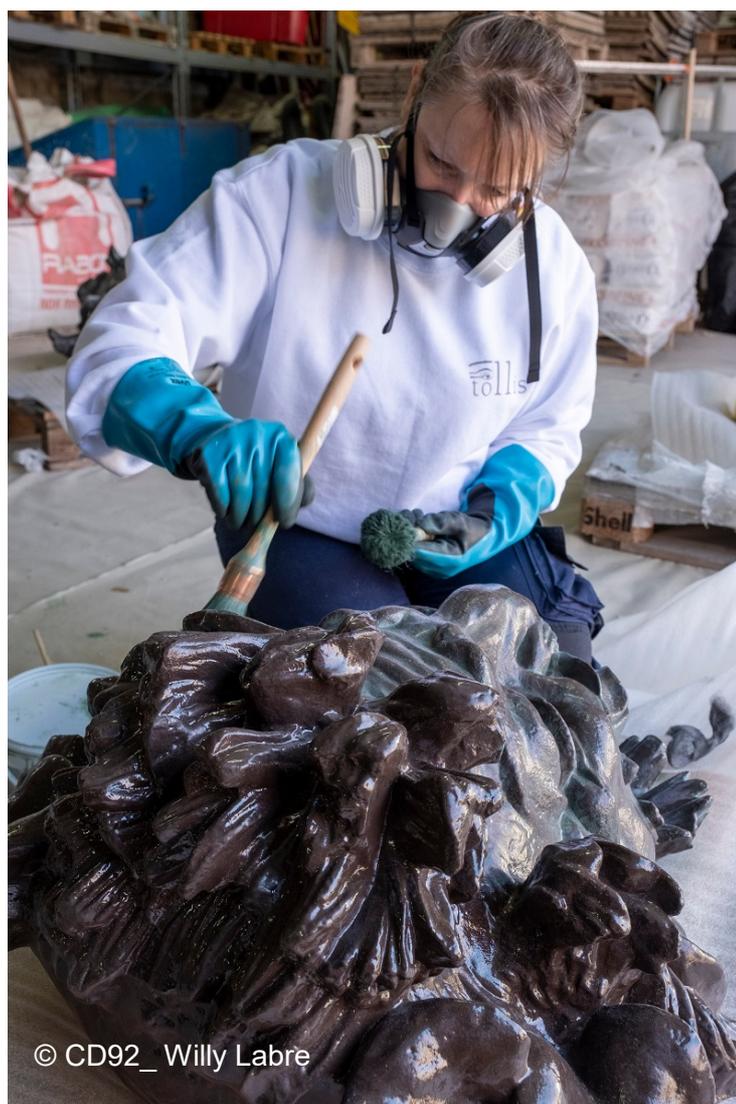
Un travail également à destination de la flore et de la faune locales

L'emprise de l'opération a aussi porté sur l'**environnement direct des cascades**, notamment les haies de buis, dégradées par la pyrale, et les deux alignements de marronniers, attaqués par la mineuse. Ces derniers ont été remplacés par **56 tilleuls**, et **une nouvelle haie d'ifs** a été plantée.

Les gazons ont été refaits en placage ainsi que **les allées sablées à l'intérieur des cascades**. Des végétaux en topiaires ont été installés dans des caisses à oranger, dans la partie supérieure des cascades. L'objectif est de redonner à l'ensemble un aspect et une qualité correspondant à l'écrin végétal réalisé par Léon Azéma.

Au titre des améliorations environnementales, il convient de citer la **mise en place de dispositifs de franchissement pour les batraciens à l'intérieur des berges**.

Enfin, débutés en octobre 2019, l'ensemble des travaux se sont achevés fin juin 2021, avec seulement deux mois et demis d'arrêt, en 2020, en raison de la pandémie. **Pour admirer les cascades rénovées**, rien de plus simple, il suffit de se présenter au Domaine départemental de Sceaux, **tous les jours, à partir de 10 heures, jusqu'à 30 minutes avant la fermeture du parc.**



© CD92_ Willy Labre

VI - Les grands travaux à venir au Domaine départemental de Sceaux

> L'esplanade du château

Le parking de l'esplanade, entrée majeure du Domaine face au château, mérite une valorisation paysagère afin de renforcer la perspective depuis l'allée d'honneur. Victime de son succès depuis quelques années, des ajustements sont nécessaires pour mieux gérer les flux de visiteurs et mettre aux normes les accès aux personnes à mobilité réduite. **Ces travaux seront réalisés courant 2023.**

> Le potager de la Quintinie, les bosquets de Pomone et des Taureaux

La frange Nord du parc, entre le pavillon de l'Aurore et le Petit château, dont les derniers travaux d'aménagement datent des années 1930-1940 par l'architecte Léon Azéma a besoin d'une cure de jouvence. La politique culturelle visant à offrir une lecture historique du site va accélérer deux projets qui devraient voir le jour en 2023 et 2024 :

Le potager de la Quintinie, créé par Colbert et agrandi par Seignelay, va être réintroduit autour du pavillon de l'Aurore - tout en conservant les tracés du XX^e dessinés par Azéma.

Les deux bosquets de Pomone et des Taureaux seront revalorisés en réintroduisant des tracés des 17^{ème}-18^{ème}, en lien avec le Petit château, tout en conservant le dessin du 20^{ème} siècle. Dans la lignée du parcours de sculptures des XVII^{ème} au XX^{ème} siècle existant au sein des collections du musée et dans le parc, des sculptures contemporaines, créées pour le Domaine, seront également installées, dans le cadre d'une commande publique.

La stratégie Nature du Département des Hauts-de-Seine en action



Le domaine départemental de Sceaux est classé Espace Naturel Sensible (ENS) pour sa qualité patrimoniale et sa vocation sociale, puisque le site accueille plus de 3,5 millions de visiteurs par an grâce à ses fonctions sportives, culturelles et écologiques. Il constitue ainsi un espace d'importance dans la trame éco-paysagère des Hauts-de-Seine, dont le Département est un grand contributeur.

Avec le parc de Sceaux, le Département gère 27 ENS comprenant des parcs, jardins, bois et promenades ouverts au public, **soit 620 ha (équivalent à la surface moyenne d'une commune des Hauts-de-Seine, 500 ha).**

Votée le 2 avril dernier, la stratégie départementale des espaces de nature actualise et renforce cette politique de préservation du patrimoine, dont **l'objectif est de mettre chaque habitant à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature.** Concrètement, il s'agit autant d'acquérir, d'aménager et d'ouvrir au public de nouveaux espaces paysagers, que de rénover, améliorer et valoriser l'existant. Les travaux engagés pour la restauration des cascades et des perrés du Domaine départemental de Sceaux s'intègrent pleinement dans cette politique de préservation du patrimoine local.

VI - Avant / Après (en photos)

Avant :



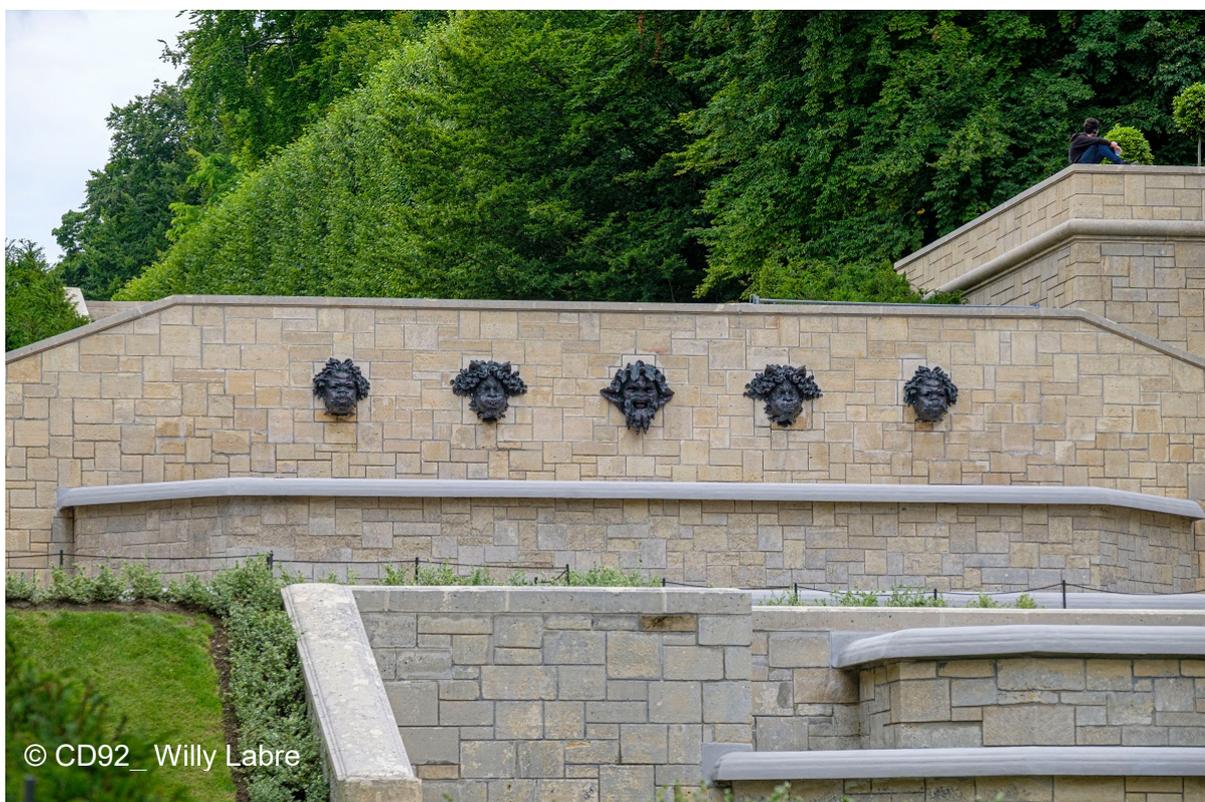
Après :



Avant :



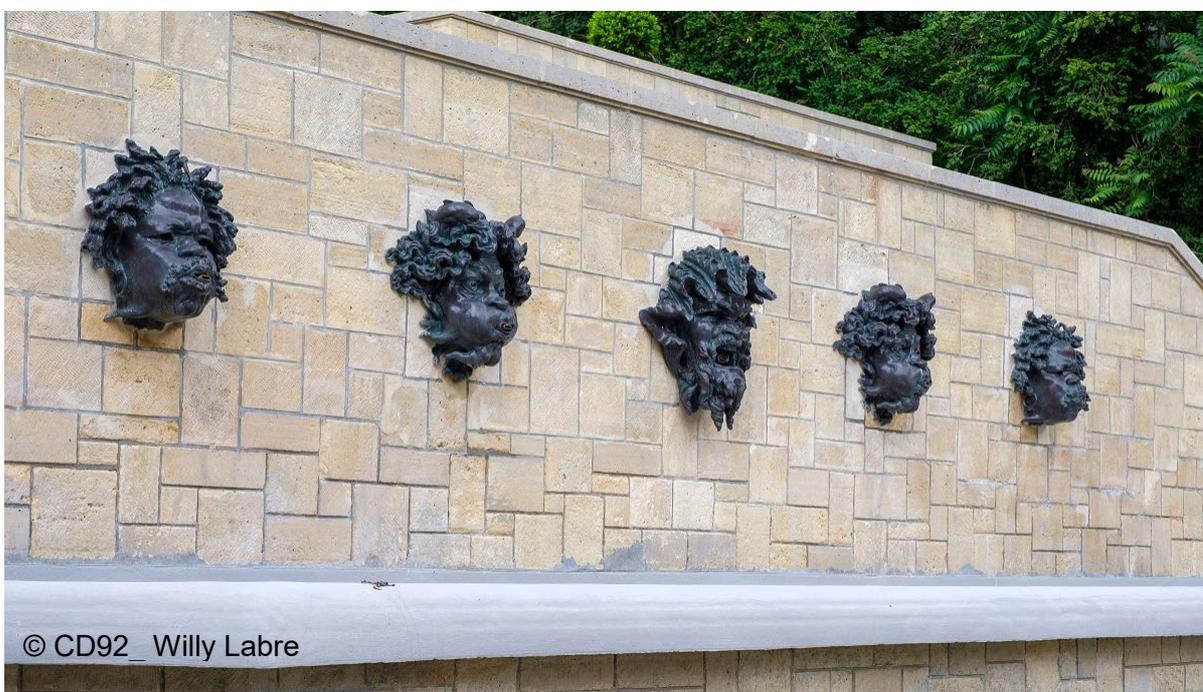
Après :



Avant :



Après :



Contact presse

Célia Dahan

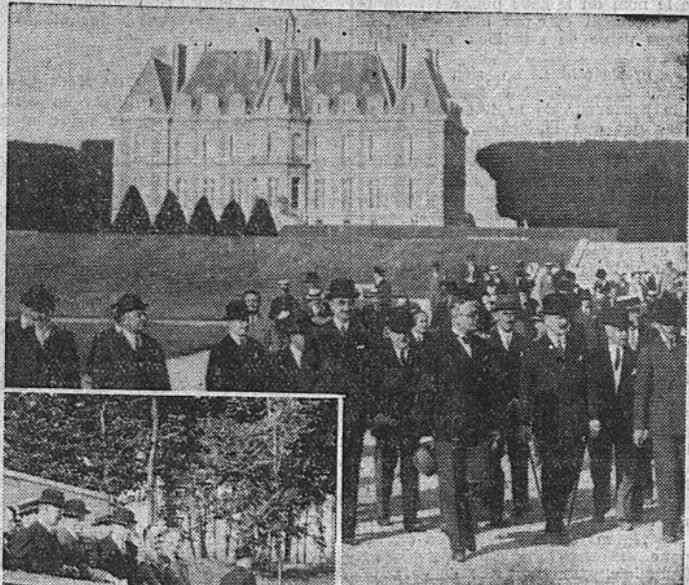
tel. 01 47 29 32 32

Email : cdahan@hauts-de-seine.fr

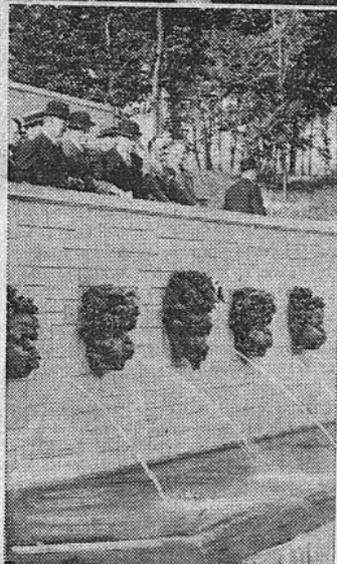
www.hauts-de-seine.fr

VII - Annexe :

**LE PARC ET LE CHATEAU DE SCEAUX
ONT ETÉ INAUGURÉS OFFICIELLEMENT
PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**



Voici le président de la République dans le parc. Au fond, le château. Au-dessous, la cascade.



Par une belle après-midi proche des vacances, comme celle d'hier, ce fut une ravissante promenade que celle que fit M. Albert Lebrun au parc de Sceaux, qu'il inaugurerait officiellement.

Les ombres de Colbert et de la duchesse du Maine ont dû tressaillir en revoyant un chef de l'Etat sous les frondaisons qui leur étaient familières. A défaut du Roi-Soleil, le soleil accompagnait nos pas. Il les précédait aussi, sans ménagement.

A 5 heures 30 précises — l'exactitude est aussi la politesse de notre président de la République — M. Albert Lebrun était reçu au pied du peron du château par M. Demorlaine, conservateur des promenades de la Ville de Paris, et M. Mardzloff, directeur des services d'architecture et des promenades, qui ont restauré entièrement le magnifique domaine. La municipalité de Sceaux et les municipalités avoisinantes étaient représentées par leurs édiles, et le département de la Seine par ses deux préfets. M. Villet et M. Langeron, et par son syndic, M. Victor Bucaille. Il y avait là encore le général Gouraud, gouverneur de Paris ; M. Paul Leon, commissaire général adjoint de la prochaine Exposition universelle, qui aura, on le sait, une annexe à Sceaux, et M. Caizer-Charpentier, représentant la di-

rection des Beaux-Arts de la Ville, car le château de Sceaux va devenir le musée de l'Ile de France.

Le petit groupe des personnages officiels signa sur la première page du Livre d'or du château, puis sous les berceaux de feuillage de l'Allée de la Duchesse se dirigea vers le chemin d'eau entièrement remis en état et qui comporte 22 jets d'eau, et de nombreuses cascades ; puis on admira le point de vue du Bassin de l'Octogone, et on fit la promenade du grand parterre d'eau, et la visite du petit château, nouvelle acquisition de la ville de Sceaux qui complètera le domaine.

La promenade s'acheva par une collation prise sous les ombrages qui avoisinent le Pavillon de l'Aurore, célèbres par les Nuits de Sceaux.

La visite du président de la République indique l'achèvement des travaux de ce parc trop peu visité encore des Parisiens et qui est un des joyaux des environs de Paris. D'ici un an d'ailleurs on nous assure que le métro prolongé en rendra l'accès beaucoup plus facile.

Pour beaucoup de nos citoyens ce sera une révélation, car ils ne savent pas assez que c'est un petit Versailles à la porte de Paris, que le parc de Sceaux a aujourd'hui encore, malgré ses amputations, une superficie égale au quart du Bois de Boulogne, et que le paysage qu'on domine du haut de la terrasse du château est véritablement enchanteur.

J.-G. LEMOINE.

LUNDI PROCHAIN

nous commencerons la publication d'un nouveau roman :

Le Drame du Scenic-Railway

par MILTON M. PROPPER

Adapté de l'anglais

par M. TOUCAS-MASSILLON